

Olonne

Le mag

#4 Novembre 2018



Olonne
fête Noël!



RETOUR EN IMAGES

Inauguration de la stèle du souvenir



DOSSIER

Les nouveaux noms de rue



Mairie annexe dernière ligne droite



TEMPS FORTS

Le marché de Noël



Le Conseil Municipal des Enfants rassemble déjà les 3 communes !

Les CME d'Olonne sur Mer, des Sables d'Olonne et du Château d'Olonne ont anticipé la fusion du 1^{er} janvier 2019. Le nouveau Conseil Municipal des Enfants ainsi constitué se compose cette année de 28 jeunes conseillers des 3 villes. Après les élections et la session plénière, les nouveaux élus ont participé le 13 octobre dernier à une journée d'intégration afin qu'ils puissent apprendre à se connaître et choisir ensemble les projets qu'ils porteront au cours de leur mandat d'un an.

SOMMAIRE

4 - 5 RETOUR EN IMAGES

6 - 9 DOSSIER URBANISME ET AMÉNAGEMENTS DURABLES

- > Les 3 priorités d'Olonne
- > Les nouveaux noms de rues
- > Mairie annexe : dernière ligne droite

10 COMMUNE NOUVELLE

- > Une fiscalité concertée et harmonisée

11 MÉMOIRE ET TRADITIONS

- > À la Jarrie, un lieu du souvenir

12 - 13 TEMPS FORTS

- > Le marché de Noël

14 - 15 VIE MUNICIPALE

- > Expression des élus
- > Quizz : le bien-vivre ensemble en 5 questions

Madame, Monsieur,

Vous le savez, la fusion de nos trois communes sera effective le 1^{er} janvier prochain.

Dans quelques jours, nous nous apprêtons à franchir cette étape attendue depuis si longtemps.

Avec les communes du Château d'Olonne et des Sables d'Olonne avec qui nous allons lier nos destins,

Avec les élus des trois communes qui formeront bientôt le nouveau Conseil municipal de la grande ville,

Avec les agents qui se sont mobilisés pour la réussite de cette fusion depuis de longs mois,

Avec les forces vives de nos communes, entrepreneurs, associations, familles, professeurs, anciens combattants... qui pour une grande partie d'entre eux ont déjà anticipé et devancé cette fusion,

Avec vous tous qui ne connaissez plus depuis longtemps les limites administratives devenues factices de nos trois communes et vivez déjà au quotidien cette réalité,

Avec toutes les énergies positives, nous nous lançons pour construire la ville nouvelle.

À l'aube de cet événement, notre état d'esprit ne peut être que collectif et tourné vers l'avenir.

D'ici là, nous vous souhaitons une bonne fin d'année à Olonne où les occasions de vous retrouver seront nombreuses (lancement des illuminations, marché de Noël).

À très bientôt,

Yannick Moreau
Maire d'Olonne sur Mer
Président des Sables d'Olonne Agglomération



Olonne Le mag

Lettre d'information de la Ville d'Olonne sur Mer.
Gratuit.

Tirage 9 500 exemplaires

Directeur de la publication : Patrick Houssaint

Responsable de la rédaction : Alexandra Bauduin

Dépôt légal à parution

Crédit photos : Mairie d'Olonne sur Mer,

Shutterstock, NSC Non Stop Concept,

N.Darphin

Rédaction et création graphique :  OCULADCCFR

Impression : Offset 5

www.olonnesurmer.fr

PERPÉTUER LE DEVOIR DE MÉMOIRE

70 porte-drapeaux de tous les âges ont formé la haie d'honneur de la cérémonie inaugurale de la stèle du souvenir et de la place André Richard. Un instant solennel de recueillement pour honorer la mémoire des Olonnais tombés lors des grands conflits du XX^e siècle.





1 • UN GRAND MERCI !

Le 8 juillet dernier, 25 000 spectateurs s'étaient donnés rendez-vous au Havre d'Olonne pour vibrer au son de Naya, Feder, Kungs, Steven Wilson ou encore Bénabar lors du grand concert gratuit Alouette. 250 bénévoles étaient mobilisés pour vous permettre de passer une soirée inoubliable. Les 15 000 € récoltés ont été répartis entre les 18 associations ayant œuvré au succès de cette soirée.

2 • SUCCÈS DES ATELIERS NUMÉRIQUES DE LA MÉDIATHÈQUE DE LA JARRIE

Du 9 au 13 octobre, des ateliers gratuits et animés ont permis aux familles de découvrir l'utilisation d'une imprimante 3D, la réalisation de nouveaux modes de narration sur tablette, l'initiation à la robotique ou encore de s'adonner à un *escape game* numérique.

3 • 5^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU DOJO SHODOKAN

Le centre d'arts martiaux et culturels japonais, le dojo Shodokan a ouvert ses portes au public le 6 octobre dernier. Il propose une grande salle d'arts martiaux (kendo, iaido, karaté do, zen) et une salle pour les activités culturelles japonaises (cours de langues, massage, calligraphie,

origami, ikebana, cuisine, bonsaï). Le *senseï* (maître en japonais) Jacques Muller, 7^e dan de kendo, vous attend.

4 • CONCENTRÉ DE SAVOIR

Pour la 9^e année consécutive, la Ville d'Olonne sur Mer est heureuse d'offrir aux 134 enfants scolarisés en CM2 un dictionnaire de français et un dictionnaire français - anglais. Tous les enfants d'Olonne partiront au collège avec les meilleurs outils.

5 • LUMIÈRES D'OLONNE : EXTINCTION DES FEUX !

Merveilleusement mise en valeur par des projections tous les mardis et vendredis depuis fin juin, la façade de l'église d'Olonne a servi de toile de fond à un spectacle qui a ravi plus de 7 000 spectateurs au cours de 30 représentations.

6 • ABRACADABULLES

Le prix du jeune talent a été attribué à Sophie Ladame pour son ouvrage « Bleu Amer ». La Ville a eu le plaisir de remettre un chèque de 1000 € à la lauréate de ce concours. Comme le veut une tradition désormais bien ancrée au sein du festival Abracadabulles, Sophie aura le privilège de créer l'affiche de la 20^{ème} édition !



Le SCOT, c'est ...

Le Schéma de Cohérence Territoriale, qui définit les grandes orientations d'aménagement à long terme d'un bassin de population plus étendu que la seule ville.

Le PLU, c'est ...

Le Plan Local d'Urbanisme, élaboré par la commune, en conformité avec le SCOT, précise la nature des zones naturelles, des zones à urbaniser, des zones agricoles, des zones urbaines ainsi que les formes que doivent respecter les constructions.

URBANISME : LES 3 PRIORITÉS D'OLONNE

L'une des premières décisions de l'équipe municipale lors de son accès aux responsabilités en 2008 fut d'abaisser de 20% les zones à urbaniser à Olonne. Ainsi, les 4 600 hectares de la commune sont répartis comme suit :

- 51,7% de zones naturelles protégées,
- 22% de zones agricoles,
- 21,5% de zones urbaines,
- 4,8% de zones à urbaniser.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé en 2011, fixait un rythme annuel de 250 logements conformément aux objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de 2008. Le Programme Local de l'Habitat, approuvé en 2014, a réajusté à la baisse les objectifs du SCOT de 2008 en fixant à 210 le nombre de logements à produire annuellement. Ainsi, le nombre de logements construits sur le territoire de la commune a baissé de 40 unités par an depuis 2014, ce qui représente une baisse de 16%.

3 priorités	Des objectifs	Traduits dans les choix de la Ville
1 L'ACCÈS DE TOUS AU LOGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux jeunes ménages de rester ou de s'installer dans la commune. • Maintenir l'emploi et l'économie. • Limiter la spéculation foncière. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'écoquartier de Belle-Noue et le lotissement du Chail proposent 50 lots libres de constructeurs vendus entre 40 000 et 60 000 € la parcelle. • Environ 40 logements locatifs publics sont construits chaque année à Olonne sur Mer.
2 LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver les espaces verts qui font d'Olonne le poumon vert de la ville de demain. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les Moinardes préserve 30% d'espaces verts (5 ha). • L'îlot Nord de la Jeannerie en réserve 50% (10 ha).
3 LA CONSERVATION DU POTENTIEL FONCIER	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture à l'urbanisation progressive. • Réalisation de projets d'intérêt général permise par la modification du PLU. • Urbanisation par le comblement des « dents creuses » c'est-à-dire, construire en ville pour éviter de grignoter les espaces de terres agricoles ou naturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lotissement des Primulas, derrière le boulevard du Vendée Globe. • Lotissement les Typhas, rue de la Canarde. • Collectifs NEXITY, rue des Capucines.

DE NOUVEAUX NOMS DE RUES À OLLONNE SUR MER

Sur les 1 650 voies que comptera la commune nouvelle, 147 ont été répertoriées comme homonymes ou prêtant à confusion. À Olonne, ce sont 61 rues qui changeront de dénomination à partir du 1^{er} janvier 2019.

Un groupe de travail constitué des représentants de chacune des 3 communes et accompagné des services de La Poste a relevé rue par rue, le nombre d'habitants et d'entreprises concernés par ce changement. Le choix définitif s'est porté sur la rue dans laquelle le nombre de changements d'adresses à opérer était le plus faible. Afin d'accompagner les riverains concernés dans leurs démarches, un kit d'accompagnement a été expédié fin octobre. En cas de difficulté, la Ville propose des temps d'échanges personnalisés. **Renseignements : 02 51 95 30 02**

TEMOIGNAGE



« Le principe de changement des noms des rues nous est apparu comme essentiel et inévitable pour nous permettre d'être orientés au plus vite vers

les lieux d'interventions afin d'assurer la sécurité de nos concitoyens. ».

Commandant Jérôme Réveillère
Chef du Centre de Secours des Sables d'Olonne

Lors du Conseil Municipal du 15 octobre dernier, les élus ont adopté de nouveaux noms pour 61 rues d'Olonne sur Mer. 731 riverains et 28 entreprises sont concernés.

Noms jusqu'au 31 décembre 2018

Nouveaux noms à partir du 1^{er} janvier 2019

Rue des Acacias	▶ Rue des Mirabelliers
Rue des Aigrettes	▶ Rue des Griffons
Allée des Albatros	▶ Allée des Palombes
Rue des Alizés	▶ Rue des Borées
Rue Ampère	▶ Rue Victor Hugo
Rue des Anciens Combattants AFN	▶ Rue Colonel Beltrame
Rue des Aubépines	▶ Rue des Étamines
Impasse des Azurés	▶ Impasse des Nymphales
Rue des Bosquets	▶ Rue des Abricotiers
Rue des Bruyères	▶ Rue des Feuillages
Rue des Camélias	▶ Rue des Ravenelles
Impasse du Chenal	▶ Impasse de la Girvière
Rue Georges Clémenceau	▶ Rue Paul Poiroux
Avenue Colbert	▶ Avenue de Louvois
Allée des Coquelicots	▶ Allée des Narcisses
Allée Pierre de Coubertin	▶ Allée Alain Mimoun
Place de l'Église	▶ Place Notre Dame
Rue Jules Ferry	▶ Rue François Guizot
Rue du Fief	▶ Rue du Domaine
Impasse des Figueurs	▶ Impasse des Pommiers
Impasse des Flots	▶ Impasse de la Chnoue
Rue Maréchal Foch	▶ Rue Général Charette
Impasse de la Forge	▶ Impasse de l'Endume
Rue du Four	▶ Rue de l'Aïrial
Impasse des Frégates	▶ Impasse des Caraques
Rue des Gabelous	▶ Rue des Douaniers
La Gare	▶ La Gare d'Olonne
Allée des Genêts	▶ Allées des Asters
Impasse des Géraniums	▶ Impasse des Gardénias
Rue des Glaïeuls	▶ Rue des Ancolies

Noms jusqu'au 31 décembre 2018

Nouveaux noms à partir du 1^{er} janvier 2019

Rue des Goélands	▶ Rue des Macareux
Rue Hoche	▶ Rue Marie-Madeleine Fourcade
Rue des Iris	▶ Rue des Gourbets
Impasse des Jardins	▶ Impasse des Prêles
Rue Léo Lagrange	▶ Rue Colette Besson
Allée Lamartine	▶ Allée Marguerite Perey
Rue des Lauriers	▶ Rue des Parelles
Rue des Lilas	▶ Rue des Talles
Lieu-dit La Marguerite	▶ Lieu-dit Les Muffiers
Lieu-dit Les Martinières	▶ Lieu-dit Le Mascaret
Rue des Meuniers	▶ Rue Maréchal Lyautey
Résidence les Mimosas	▶ Impasse des Fusains
Allée des Muriers	▶ Allée des Griottiers
Impasse des Myosotis	▶ Impasse des Génévriers
Impasse des Ormeaux	▶ Impasse des Haliotis
Rue de la Paix	▶ Rue René Cassin
Rue Denis Papin	▶ Rue Lucie Aubrac
Impasse des Parcs	▶ Impasse des Tapiens
Rue Pasteur	▶ Rue Christian Cabrol
Rue des Pinsons	▶ Rue des Passereaux
Allée de la Petite Poitevine	▶ Allée des Fraisiers
Route des Prairies	▶ Route Alexandre Soljenitsyne
Impasse Jacques Prévert	▶ Impasse Robert Desnos
Place de la République	▶ Place de la Fête de la Fédération
Rue de la République	▶ Rue Montesquieu
Impasse du Ruisseau	▶ Impasse de la Roubine
Rue des Sauniers	▶ Rue des Souvrons
Impasse des Tamaris	▶ Impasse des Coronilles
Impasse des Tulipes	▶ Impasse des Osmondes
Rue de la Vallée	▶ Rue des Rupias
Impasse de la Vannerie	▶ Impasse des Coléoptères

MAIRIE ANNEXE : DERNIÈRE LIGNE DROITE

A lors que la 3^{ème} phase est en cours (cloisonnements, revêtements, sols, plafonds, peintures), le futur « Logis des Olonnais », se prépare à accueillir la mairie annexe qui se compose d'une salle des mariages (200 m²), d'une maison dédiée aux associations (300 m²) et des futurs services techniques de la commune nouvelle (600 m²). L'occasion de refaire le point sur ce vaste projet débuté en 2008.

LES DATES CLÉS

2006 : La Ville acquiert le Logis et 71% du parc.

2007 : Travaux de remplacement des toitures par une couverture provisoire.

2008 : Considérant le parc de la Jarrie comme un espace stratégique, la nouvelle majorité entame des négociations avec les propriétaires pour que la ville reconstitue l'unité foncière initiale du parc en achetant les 15 543 m² restants. Dès lors, le projet vise à implanter l'Hôtel de Ville et une médiathèque autour du Logis, élément central de l'aménagement.

Les travaux de restauration du Logis se poursuivent. Ouverture du parc au public et aux manifestations associatives, culturelles et sportives.

2010 : Lancement de la consultation visant à mettre en valeur le parc avec pour double objectif d'aménager un véritable parc paysager pour permettre aux Olonnais de profiter d'un espace de détente en centre-ville et conserver au parc sa fonction d'accueil des grandes manifestations estivales. Le projet d'une médiathèque devient l'équipement municipal prioritaire pour la seconde partie du mandat, sa réalisation devant rester compatible avec la perspective ultérieure d'une nouvelle mairie sur le même site.

2012 : Début des travaux d'aménagement du parc.

2013 : Début des travaux de construction de la médiathèque.

Acquisition des 15 543 m² restants, situés au fond du parc, au prix de 881 000 €. **La Ville détient alors la totalité des parcelles initialement vouées à la réalisation d'un lotissement composé de 42 logements.**

2014 : Ouverture du parc paysager de 6,5 hectares.

2015 : Inauguration de la médiathèque de la Jarrie.

2016 : Début des travaux de la mairie annexe.

2018 : Finalisation du chantier de la mairie annexe.

2019 : Installation de la mairie annexe.

Les chiffres

> Coût total de l'opération : 3 102 057,18 € HT.

dont :

> Construction de l'extension : 1 742 425,52 € HT.

> Préservation du patrimoine bâti : 1 359 631,66 € HT soit 43,83 % du coût global projet de la mairie.

Ce prix comprend la réhabilitation du bâti ancien et les surélévations à ossature bois.

> Coût moyen des travaux : 1 546 € HT/m² de surface utile.

La nouvelle mairie annexe ouvrira ses portes au public le samedi 15 décembre. Renseignements et informations auprès de l'accueil de votre mairie.



LE LOGIS, UNE FORMIDABLE PAGE D'HISTOIRE

Bien que non classé à l'inventaire des Monuments Historiques, le Logis constitue un patrimoine de grande valeur comportant des éléments architecturaux remarquables comme la tour médiévale, la cheminée, le four à pain et la charpente datée du XVI^e siècle.



A NOTER Un projet plébiscité par les services de l'État qui le soutient à hauteur de 300 000 €.

UNE OPÉRATION EXEMPLAIRE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

Plébiscité par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et le collectif d'architectes PLAN 5 lors des journées nationales de l'architecture des 19 et 20 octobre derniers, le chantier de la Mairie annexe prend valeur d'exemple.

Probablement bâtie à partir de 1020, la Jarrie aurait connu plusieurs campagnes de construction aux XI^e, XII^e et XVI^e siècles. En 2016, des fouilles archéologiques ont mis au jour un système de drainage et ont permis de dater les bois de charpente de la tour de la fin du XVI^e siècle. De nombreux écoliers d'Olonne sur Mer, ainsi que la section « Études de bâtiment » du lycée général et technologique Rosa Parks de La Roche-sur-Yon ont pu visiter ce chantier qui donnera naissance à la future Mairie annexe.

LA JARRIE, UN LIEU CENTRAL DE VIE

Le site de la Jarrie est appelé à devenir un point central de la vie olonnaise et de la commune nouvelle.

Il regroupe sur un même lieu les services de proximité de la Mairie annexe, les services techniques de la commune nouvelle, une médiathèque tournée vers les nouvelles technologies et l'image (ayant enregistré plus de 115 000 prêts d'ouvrages en 2017 !) et enfin une maison des associations. Le tout sur un parc de 6,5 hectares, lieu familial et théâtre de grands évènements.



CÔTÉ NATURE



OUVERTURE DU MARAIS DE LA FOYE AU PUBLIC

Les actions municipales se poursuivent pour mettre en valeur le patrimoine naturel d'Olonne.

À l'image des observatoires à oiseaux inaugurés en 2017, des panneaux pédagogiques illustrés visant à faire découvrir les espèces locales ont été mis en place début août. Un panneau d'accueil présente dès l'entrée du site les caractéristiques principales du marais. Il est complété par 4 panneaux thématiques sur les poissons, les modes de pêche, les oiseaux et les plantes. Un parcours avec ponts et passerelles sera aménagé pour permettre aux promeneurs d'observer les habitants du marais au gré de leurs balades. Grâce à ces nouveaux aménagements, les Olonnais pourront vivre une véritable immersion au cœur du fonctionnement écologique des marais et leur histoire.



Attention travaux !

Deux rues très fréquentées sont concernées par des travaux de voirie, pensez à adapter vos itinéraires !
Avenue François Mitterrand, entre le boulevard du Vendée Globe et la rue des Tilleuls, pour la reprise des réseaux d'eau et l'effacement des réseaux aériens.

Rue Ernest Landrieau, en plus de la reprise des réseaux d'eau et aériens, l'éclairage public sera étendu et la voirie aménagée. Des espaces verts et une piste cyclable seront créés.

La fin des travaux est prévue pour avril 2019.

UNE FISCALITÉ CONCERTÉE ET HARMONISÉE

Assurer équité fiscale et harmonisation des taux sont les grands objectifs de la politique fiscale de la commune nouvelle des Sables d'Olonne.

Comme dans les autres domaines, les budgets des trois communes ne vont plus en faire qu'un seul à partir du 1^{er} janvier 2019, date à laquelle la commune nouvelle existera sur le plan politique, fiscal et administratif. Nécessaire au bon fonctionnement de la nouvelle collectivité, la « fusion fiscale » s'articule en deux temps : le vote, par les trois conseils municipaux, d'une délibération identique relative aux abattements de taxe d'habitation et aux exonérations de taxe foncière bâtie et non bâtie, puis le vote des taux par une délibération du nouveau Conseil Municipal.

PREMIÈRE ÉTAPE

La délibération d'harmonisation fiscale a été votée par les Conseils municipaux des Sables d'Olonne le 18 septembre, du Château d'Olonne et d'Olonne sur Mer le 24 septembre.

Les abattements et exonérations qu'elle prévoit entrent en vigueur dès le 1^{er} janvier 2019. Ils témoignent d'une forte volonté de privilégier les familles. Ainsi, la part communale de la taxe d'habitation baisse, entre 2018 et 2019, de 72 € pour un foyer olonnais avec deux personnes à charge et de 90 € pour une famille avec trois personnes à charge.

SECONDE ÉTAPE

Deux principes ont d'ores et déjà été actés : l'adoption du taux unique de taxe d'habitation dès 2019 et une convergence progressive lissée sur 12 ans pour les deux taxes foncières.

Mais c'est seulement après avoir pris connaissance des bases prévisionnelles 2019 que le Conseil Municipal de la commune nouvelle pourra fixer, avant le 31 mars 2019, les taux de la taxe d'habitation et des taxes sur le foncier bâti et le foncier non bâti.

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

**DÉMOCRATIE
LOCALE**



Le préfet a signé, le 17 août dernier, l'arrêté « portant création de la commune nouvelle Les Sables d'Olonne ». Cet acte officiel fait suite aux délibérations identiques prises par les trois Conseils municipaux le mois précédent. La séance d'installation du Conseil Municipal unique, composé des 99 élus, aura lieu mercredi 2 janvier aux Atlantes. Il s'agira notamment d'élire le Maire de la commune nouvelle ainsi que ses adjoints. Les élus se réuniront par la suite à la salle Audubon et ce jusqu'à ce que les citoyens élisent, en 2020 comme dans toutes les communes françaises, leurs nouveaux conseillers municipaux, qui seront alors au nombre de 45.

Le contenu de cette page est commun aux publications municipales, « La lettre des Sables », « Olonne le Mag » et « Castel Info » d'octobre-novembre 2018.

À LA JARRIE, UN NOUVEL ESPACE DU SOUVENIR

Le 6 octobre dernier étaient inaugurées, au sein du parc de la Jarrie, une stèle du souvenir et la place André Richard.

C'est ici que désormais, les futures cérémonies commémoratives se dérouleront, l'emplacement historique du monument aux morts, située sur la rue fréquentée du 8 Mai 1945, ne permettant plus d'assurer la sécurité, la solennité et la dignité des cérémonies. La nouvelle stèle fait référence aux 4 grands conflits du XX^e siècle par le biais de 4 panneaux. Le globe symbolise l'universalité du défi de la paix. Situé près de la médiathèque et de la nouvelle Mairie annexe, ce troisième lieu de recueillement rappellera aux visiteurs le devoir de mémoire auquel les Olonnais sont attachés.



Qui était André Richard ?



André Richard est un soldat olonnais du 2^{ème} régiment de parachutistes d'infanterie de marine, mort au combat le 26 janvier 1959 à la cote 976 dans le Djebel Hellala.

Il s'est particulièrement distingué par sa bravoure et son sang-froid lors d'une opération où son commando fut pris sous le feu intense d'une bande rebelle importante postée sur une crête. André Richard s'est élancé et a mitraillé les buissons où se camouflaient les rebelles permettant à son équipe de prendre pied sur la position. Il fut

mortellement blessé lors de son action.

Le décret qui lui accorde la Médaille Militaire et le décore de la Croix de la Valeur militaire avec palme le décrit comme une « *magnifique figure de combattant parachutiste* ». Son corps repose dans le cimetière d'Olonne sur Mer et sa mémoire est honorée lors de chaque commémoration.

QUID DE L'AVENIR DE NOTRE MONUMENT AUX MORTS ?

Œuvre des sculpteurs Jean et Joël Martel créée en 1922, le monument aux morts sera conservé à son emplacement d'origine. Il représente une Olonnaise, Suzanne Lambert, se recueillant, en costume de deuil du pays. Le socle est orné de deux bas-reliefs représentant des Poilus appuyés sur leurs fusils.

Le monument rend hommage aux morts des première et deuxième Guerres Mondiales, des guerres d'Indochine (1946-1954) et d'Afrique du Nord (1952-1962).

Ce monument, œuvre d'art aimée des Olonnais, demeurera le monument aux morts d'Olonne. La commune nouvelle veillera à son entretien et à le faire découvrir au plus grand nombre.

EXPOSITION

HOMMES DE LA GRANDE GUERRE

L'exposition, proposée par la Ville, témoigne de l'engagement des hommes depuis leur mobilisation jusqu'à l'Armistice. Elle regroupe une quarantaine d'images du quotidien des soldats et des extraits de témoignages littéraires (Apollinaire, Giraudoux, ...).

Les écoles, collèges et lycées d'Olonne sur Mer, du Château d'Olonne et des Sables d'Olonne ont été invités à visiter l'exposition de manière ludique, grâce à des lunettes 3D.

À l'Office de tourisme, du 30 octobre au 29 novembre, le lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h30, le vendredi de 14h à 17h30. Entrée libre, ouvert à tous.



Production : MUNDIGO/ Mehdi KAHTANE.
Conception, restauration des images et procédé anaglyphe : Patrick KERSALE.
Choix littéraires : Brigitte BLOT.
Dépositaire du fond documentaire : Jean-François DEFIVES.



**Dimanche 25 novembre
10h à 18h • Havre d'Olonne**

SOLID' ACTIONS !

Organisée par la junior association *Made In Cambodia* et les jeunes de l'espace Jean Moulin en partenariat avec la Ville d'Olonne. Débats, films, forums sur la coopération internationale, danse et concert. Cette année, le continent asiatique est à l'honneur.

Informations : 06 82 50 72 58

RENCONTRE AVEC ALEXIS REMY, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION MADE IN CAMBODGE

Qu'est-ce que Solid'Actions ?

Les membres de *Made in Cambodia*, en participant à de nombreux rassemblements culturels, ont constaté qu'un très grand nombre d'associations à but humanitaire et solidaire existaient sur le territoire vendéen et sur l'agglomération des Sables d'Olonne tout particulièrement.

Cependant, alors que les objectifs et les conditions de réalisation des projets respectifs sont sensiblement les mêmes, les associations communiquent très peu entre elles, occupées par l'ampleur des défis à relever. C'est donc tout naturellement que l'idée est née de mettre en place une manifestation pour développer les échanges et constituer un véritable réseau.

Cette journée de sensibilisation s'adresse à tous. Nous vous attendons nombreux le 25 novembre prochain au Havre d'Olonne.

LE 24 NOVEMBRE, CHOISISSEZ UN ARBRE POUR VOTRE FOYER !

Depuis 2011, plus de 7 000 arbres et arbustes ont été distribués aux Olonnais, témoignant ainsi de l'objectif municipal d'offrir aux habitants un cadre de vie de qualité.

Rendez-vous au centre de loisirs le samedi 24 novembre entre 9h et 13h pour choisir votre arbre parmi une dizaine de variétés. Les Sables d'Olonne Agglomération, partenaire de l'événement, distribuera gratuitement des bacs composteurs.

Renseignements : www.olonnesumer.fr



LES COUPS DE CŒUR DE LA SAISON CULTURELLE 2019

Réservation auprès du service culturel : 02 51 96 23 47



**Mardi 26 février 2019
20h45 • Havre d'Olonne**

CHRISTELLE PIC

L'artiste olonnaise est de retour dans un spectacle teinté d'humour et de dérision. Fous rires garantis !



**Vendredi 8 février 2019
20h45 • Havre d'Olonne**

PIAF, L'ÊTRE INTIME

Clotilde Courau joue dans ce spectacle une correspondance amoureuse entre Piaf et son amant suite à la perte de l'amour de sa vie, Marcel Cerdan. Un spectacle touchant sur une femme aimante et libre.



NOUVEAUX OLONNAIS, LA VILLE VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE !

Espace enfants

Vendredi 23 novembre 2018 • 19h • Havre d'Olonne

Une soirée de rencontre avec l'équipe municipale qui vous présentera la commune, ses équipements, ses activités et associations... Un moment d'échanges et de convivialité à vivre en famille, un espace enfants étant prévu.

Vous venez d'arriver à Olonne sur Mer ? Inscrivez-vous en déposant ce coupon au service communication de la Ville ou par téléphone au 02 51 95 98 13

Nom : Prénom :
 Date d'installation à Olonne :
 Précédant lieu de résidence (ville, département, pays) :
 Téléphone : Courriel :
 Nombre d'adultes au foyer : Nombre d'enfants au foyer :

Marché de Noël

Rendez-vous les 8 et 9 décembre autour de l'église millénaire d'Olonne pour profiter des nombreuses animations gratuites proposées par la Ville.

-  Stands exposant
-  Chalets
-  Espace restauration guinguette
-  Manège
-  Patinoire
-  Parcours poneys
-  Protection civile
-  Parking personnes à mobilité réduite
-  Rue barrée



Olonne sur Mer fête Noël !

Le programme de vos animations gratuites :

❄ Lundi 3 décembre à 18h15

Parvis de l'Église Notre-Dame.

Lancement des illuminations de Noël :

Distribution de bonbons par un lutin et décoration du sapin de la Ville avec les enfants du CME.

Séance photo avec le Père Noël.

❄ Samedi 8 et dimanche 9 décembre

Marché de Noël autour de l'Église.

Bar et restauration sur place.

50 exposants : artisanat, bijoux, maroquinerie, huîtres, vins, champagne, fromages, décoration...

❄ Samedi de 15h à 20h et dimanche de 10h30 à 18h30

Animations gratuites pour tous !

Ouverture en musique avec le Show Parade MBO à 15h.

- 64 m² de patinoire (port de gants obligatoire).
- Balade en poney (uniquement le dimanche).
- Manège le lutin.
- Chalet du Père Noël.
- Mascotte de Noël.
- Ateliers créatifs.
- Animations musicales par La Compagnie de la Folie de l'Ange (30 mn/passage), déambulations le samedi à 14h30 et 16h, le dimanche à 12h, 15h et 17h.
- Ouverture de l'Église Notre-Dame : visite de la crèche, chorale à 14h30 et 16h (uniquement le dimanche).



Repli au Havre d'Olonne en cas d'intempéries



À LA DÉCOUVERTE DE WORTHING !

6 élèves de seconde professionnelle « Vente », accompagnés par Damien Guillemet et Florence Cornu, respectivement président et directrice de la MFR Olonne Atlantique, se

sont rendus à Worthing, charmante station balnéaire du West Sussex, la côte sud anglaise, pour la commémoration officielle du 20^{ème} anniversaire du jumelage.

C'est dans ce cadre que l'association du comité du jumelage du Pays des Olonnes-Worthing avait invité des jeunes de la MFR Olonnes Atlantique. Les élèves ont été sélectionnés sur leur motivation, leur professionnalisme lors des stages et leur investissement dans la scolarité.

L'objectif de ce séjour était que des scolaires puissent intégrer le comité de jumelage. La MFR Olonnes Atlantique souhaite intégrer la mobilité des jeunes dans leur cursus de formation, compétence indispensable pour l'avenir. Au cours de ce séjour, les jeunes ont pu pratiquer la langue de Shakespeare, découvrir les us et coutumes des anglais, découvrir et visiter le *Lancing College* à Worthing, les villes de Winchester, Brighton et Lois... Un séjour riche en découvertes humaines et culturelles. Quatre d'entre eux n'avaient jamais pris le bateau.

Merci au comité de jumelage pour cette aventure. Les jeunes en gardent un très bon souvenir, qu'ils ont partagé avec leurs camarades de classe.

Mois de décembre anglais à la Médiathèque

Vendredi 7 décembre à 19h : soirée doudou pyjama et comptines anglaises, autour de Beatrix Potter et de l'Ours Paddington.

Samedi 17 novembre à 10h : ateliers créatifs autour des traditions anglaises de Noël.

Mercredi 19 décembre : soirée *Christmas Carols* organisée avec l'association de jumelage Pays des Olonnes - Worthing.

Nombre de places limité, sur inscriptions uniquement. Renseignements auprès de la médiathèque de la Jarrie.

EXPRESSION DES ÉLUS

« Ensemble Pour Olonne » :
Régis BERNARD, Martine BALADRE,
Simon AVRIL

À la veille de la fusion de nos trois communes, vous ne comprendriez pas que l'on aborde un autre sujet. La fusion va-t-elle entraîner des dépenses supplémentaires pour les Olonnais ? La question a été soulevée lors du Conseil Municipal du mois de septembre :

Fiscalité et travaux de la future Mairie de la Jarrie : Voilà deux sujets liés à la commune nouvelle qui vont alimenter l'année 2019.

L'harmonisation des fiscalités a fait l'objet de nombreux débats mais les principes ont été adoptés : les taux de la taxe d'habitation sont proches, quant au foncier, le Maire nous a annoncé un taux de 19 ; 17% ce qui va entraîner une baisse pour Les Sables mais une hausse pour les deux autres municipalités : la loi permettant un lissage sur 12 ans, nous aurons un taux moyen pondéré qui augmentera d'environ 0,6% par an.

L'ensemble de l'opération de la Jarrie sera de 5 193 925,95 € HT soit une augmentation de près de 4%, le Maire a reconnu que ce coût était lié à la fusion. Les Olonnais vont payer la facture.

« L'Humain d'Abord à Olonne ! »
Nicole LANDRIEU et Éric GARDES

Avis de Décès !

OLONNE SUR MER

Malgré tous leurs efforts pour la sauver, les Conseillers Municipaux « L'Humain d'Abord à Olonne ! » ont la douleur de vous annoncer la disparition brutale le 1^{er} janvier 2019, à l'âge vénérable de 229 ans, de leur regrettée « Commune d'Olonne-sur-Mer » des suites d'une maladie insidieuse appelée « Fusion ».

La cérémonie d'adieu sera célébrée sans fleurs ni couronnes.

Elle sera suivie de l'élection en grandes pompes mais non démocratique, par seulement 99 conseillers, du Maire de la nouvelle grande ville des Sables d'Olonne créée sur les cendres d'Olonne et du Château.

Rien n'est inéluctable cependant : Olonne peut revivre un jour et retrouver la maîtrise de son destin si ses citoyens le veulent vraiment et le décident librement et aussi s'ils savent s'unir autour des mouvements populaires de Gauche et de tous les progressistes, écologistes, démocrates et républicains souhaitant œuvrer à un profond renouvellement politique local en 2020.

C'est sans doute la dernière fois que nous nous adressons à vous dans un bulletin municipal olonnais. La prochaine fois, ce sera peut-être dans un bulletin sablais mais toujours pour y défendre les électeurs olonnais qui nous ont élus.

Courriel : lhumaindabord.aolonne@gmail.com

Facebook : [facebook.com/lhumaindabord.aolonne](https://www.facebook.com/lhumaindabord.aolonne)

site internet : <https://lhdaao.wixsite.com/humaindabord-olonne>

QUIZZ

LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE EN 5 QUESTIONS

Les services de la Ville sont fréquemment sollicités pour clarifier les règles civiles.

Profitez de ce quizz, condensé des questions les plus posées à nos services, pour confirmer vos connaissances.



1/ Qui est autorisé à occuper la place de stationnement située devant mon domicile ?

A - Moi, occupant du domicile situé en face uniquement.

B - Tout le monde peut occuper cette place de stationnement qui appartient au domaine public.

C - Ces espaces sont réservés pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite et les femmes enceintes résidant dans le quartier.



2/ Qui peut emprunter les trottoirs ?

A - Les vélos et les piétons.

B - Les deux-roues motorisés, non motorisés et les piétons.

C - Les piétons uniquement.



3/ Quelle est la période conseillée pour élaguer vos arbres ?

A - À l'arrivée des beaux jours de printemps.

B - Entre l'automne et le printemps.

C - L'été.



4/ Quelle est la distance réglementaire pour les plantations d'arbres et arbustes dans votre jardin ?

A - 1 m en limite de propriété pour les végétaux de plus de 2 m d'envergure et 0,50 m pour les plus petites espèces.

B - 0,50 m en limite de propriété quelle que soit la hauteur des végétaux plantés.

C - 2 m en limite de propriété pour les végétaux de plus de 2 m d'envergure et 0,50 m pour les plus petites espèces.



5/ À Olonne sur Mer, quels sont les horaires du week-end où vous pouvez tondre votre pelouse, bricoler ou avoir une activité considérée comme bruyante ?

A - Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h + les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

B - Le Samedi de 7h30 à 12h30 et de 14h à 19h + les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

C - Le Samedi de 8h30 à 12h et de 14 à 19h + interdit les dimanches et jours fériés.

1/ réponse B - 2/ réponse C - 3/ réponse B - 4/ réponse C - 5/ réponse A

RÉSIDENCE DOMITYS « LES FRÉGATES », OUVERTURE MARS 2019 : 25 EMPLOIS À LA CLÉ

La future résidence « Les Frégates », à l'emplacement de l'ancienne concession Renault, offrira aux seniors un choix de 124 appartements du studio au T3, 1 000 m² de locaux de services et un espace de stationnement en sous-sol. L'opération permettra également de créer 25 emplois.

Envoi de vos candidatures et CV : nathalie.pichon@domitys.fr
Renseignements et réservations auprès d'Aline Simonneau :
07 60 72 01 40.



Marché de Noël

OLONNE SUR MER
PLACE DE L'ÉGLISE

Entrée Libre

PATINOIRE ET ANIMATIONS
GRATUITES



SAMEDI 8 DECEMBRE de 15h à 20h
DIMANCHE 9 DECEMBRE de 10h30 à 18h30
EN CAS D'INTEMPERIES REPLI AU HAVRE D'OLONNE
02 51 95 98 13

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

8 juin : Clément
12 juin : Milan
14 juin : Rachel
14 juin : June
18 juin : Syna
18 juin : Léon
28 juin : Apolline

4 juillet : Alix
5 juillet : Victoire
9 juillet : Victor
10 juillet : Léo
29 juillet : Théa
3 août : Gabriel
10 août : Vitoria

23 août : Agathe
28 août : Naila
3 août : Gabriel
30 août : Marley
3 septembre : Hugo
9 septembre : Alycia
12 septembre : Ayden

16 septembre : Paul
26 septembre : Nicolas
3 octobre : Tom
5 octobre : Valentin
7 octobre : Léïana
11 octobre : Maitena

*Félicitations aux
nouveaux parents !*



Inscrivez-vous
à notre newsletter !

Découvrez chaque mois tous les événements de votre ville en un seul coup d'œil.
Pour recevoir la newsletter d'Olonne sur Mer, envoyez votre demande à web@olonnesurmer.fr